



DIRECTION DE L'ATTRACTIVITÉ ET DE L'EMPLOI

2022 DAE 52 Subvention (80.000 euros) - à quatorze associations dans le domaine du design, la mode et les métiers d'art

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Les associations de professionnels du design, de la mode et des métiers d'art réalisent un travail de fond pour proposer des événements tout au long de l'année, qui sont autant d'occasions de rencontrer un public amateur et une clientèle. Accompagnées par la Ville de Paris, ces associations permettent aux parisiens de découvrir la richesse et diversité de nos métiers de création, d'échanger directement avec les créateurs et bien souvent d'acquérir des objets fabriqués à Paris ou à une échelle locale. C'est pourquoi, il a été jugé pertinent de soutenir ces associations en leur attribuant une subvention. Dans ce contexte, la présente délibération propose de soutenir les 14 projets ci-dessous :

L'association « **Artisans de Belleville** », créée en 2018, a pour objet d'assurer la promotion de l'activité de petite industrie dans le quartier de Belleville. Elle regroupe quatre-vingt artisans et artistes créateurs. Elle organise du 08 au 09 octobre 2022 les Portes Ouvertes des ateliers d'artisans, accompagnées de démonstrations de savoir-faire, tables rondes et expositions. L'objectif est de valoriser la fabrication locale et/ou de favoriser la transmission des savoir-faire, ainsi que permettre à l'association d'étendre son action dans l'Est parisien. Afin de soutenir cette initiative, je vous propose d'attribuer à l'association Artisans de Belleville une subvention de 3.000 euros au titre de l'année 2022 et de signer l'avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs annexée.

L'association des « **Artistes et Artisans d'Art du 11e arrondissement** » ou « **4A** », créée en 1995, a pour objectif d'assurer la promotion, la diffusion et l'exposition des œuvres des artistes et artisans d'art et de création. La manifestation la plus emblématique portée par « les 4A » est le salon annuel d'Artisanat et des Métiers d'Art, qui présente le travail de près de quatre-vingt artisans et créateurs contemporains, accueillant également des organismes de formation, écoles professionnelles et centres d'apprentissage.

La 26e édition du salon annuel d'Artisanat et des Métiers d'Art s'est tenu du 03 au 06 février 2022 dans la Salle Olympe de Gouges (11e arrondissement). Afin de soutenir les actions de l'association des « Artistes et Artisans d'Art du 11e

arrondissement » ou « 4A », je vous propose de lui attribuer, pour l'exercice 2022, une subvention d'un montant de 4.500 euros.

L'association des Professionnels de la Mode et du Design de la Goutte d'Or, créée en 2011, a pour objet la mise en réseau de personnes physiques ou morales, travaillant ou souhaitant travailler pour la filière textile-mode-design et ayant la volonté de mutualiser des outils et services. Le quartier de la Goutte d'Or compte un grand nombre de professionnels investis dans la filière textile et l'association fédère l'ensemble de la filière, valorisée sur le site www.madeingoutedor.paris. L'atelier mutualisé permet d'accueillir une production localisée efficace et appréciée. Par ailleurs l'association s'associe aux événements nationaux comme les Journées Européennes des Métiers d'Art ou la Paris Design Week, auxquelles participent d'autres sites soutenus par la Ville de Paris. Nouer des partenariats avec des acteurs emblématiques dans les secteurs de la mode et du design à Paris permet à l'association de renforcer l'attractivité du quartier. Afin de soutenir ces initiatives, je vous propose d'attribuer à l'association des Professionnels de la Mode et du Design de la Goutte d'Or, une subvention de 3.000 euros au titre de l'année 2022.

La Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat d'Ile-de-France, constituée en 1998, représente plus de 168 000 entreprises artisanales franciliennes et regroupe huit Chambres de Métiers départementales (Paris, Seine-Saint-Denis, Hauts-de-Seine, Val-de-Marne, Seine-et-Marne, Yvelines, Essonne, Val d'Oise). La Chambre a créé en 2000 un événement grand public consacré aux métiers d'art et de création, « Le Carrousel des Métiers d'Art et de Création », qu'elle renouvelle tous les deux ans. La CMA Ile-de-France organisera le « Carrousel des Métiers d'Art et de Création » du 1er au 4 décembre 2022 dans un format renouvelé et dans un nouveau lieu, le Carreau du Temple, édifice emblématique de l'architecture parisienne.

Afin de soutenir cette initiative, je vous propose d'attribuer à la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat d'Ile-de-France, une subvention de 10.000 euros au titre de l'année 2022.

L'Agence pour la Promotion de la Création Industrielle » (**APCI**), créée en 1983, reconnue d'intérêt général, a pour mission d'assurer la promotion du design du 21ème siècle : ne plus se limiter à la création industrielle, mais s'adresser à des nouvelles sphères : politique, sociétale, stratégique. L'APCI met en œuvre le projet France Design Week qui vise à fédérer l'écosystème du design sur le plan national, en apportant de la visibilité à toutes les structures désireuses de prendre part à ce temps fort événementiel. L'APCI travaille également à la mise en place d'un Centre National du Design qui vise à informer les professionnels, notamment émergents quant à leur intégration dans le milieu professionnel. Afin de soutenir ces initiatives, je vous propose d'attribuer à l'Agence pour la Promotion de la Création Industrielle (APCI), une subvention de 11.000 euros au titre de l'année 2022 et de signer l'avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs annexée.

« **C14- PARIS** » a succédé à l'association « A tout Atout », association de commerçants, d'artisans et de riverains, créée en 1998, dont l'objet est la

découverte et l'animation des quartiers Alésia-Tombe Issoire et Bezout- Plaisance dans le 14^e arrondissement de Paris et l'organisation du Salon « C14 ». La 18^{ème} édition du salon de la céramique d'art contemporain, C14 Paris, se déroulera la première semaine d'octobre 2022 à la mairie du 14^{ème} arrondissement. Afin de soutenir les actions de cette association, je vous propose de lui attribuer, pour l'exercice 2022, une subvention d'un montant de 5.000 euros et de signer l'avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs annexée.

L'association « **Éléments terre et feu** » a pour but de promouvoir l'art de la céramique à travers des expositions, salons, démonstrations et ateliers. La 16^{ème} Edition du festival Céramique Mouffetard le long de la rue Censier et rue des Bazeilles dans le 5^{ème} arrondissement de Paris a eu lieu le week-end du 25 et 26 juin 2022. Afin de soutenir les actions de l'association « Éléments terre et feu », je vous propose de lui attribuer, pour l'exercice 2022, une subvention d'un montant de 2.000 euros.

L'Institut National des Métiers d'Art (INMA) est une association, créée en 2010 qui a pour objet la transmission des savoir-faire ainsi que l'étude, le soutien et la promotion des métiers d'art. Tout au long de l'année, l'INMA, apporte son soutien aux professionnels à travers des actions de communications, des concours et son centre de ressources. 16^e JEMA : 28/03 AU 03/04 - thème : "Nos mains à l'unisson" Les JEMA à Paris c'est en 2022 : 115 événements : portes ouvertes d'ateliers, écoles, institutions (expositions, découverte des métiers et des formations). Compte tenu du bienfondé de ces dispositifs pour valoriser les métiers d'art et développer la transmission des savoir-faire, je vous propose d'attribuer à l'Institut National des Métiers d'Art une subvention de 9.000 euros au titre de l'exercice 2022 et à signer l'avenant de la convention pluriannuelle d'objectifs annexée.

L'association **l'Atelier de Maurice Arnoult**, créée en mars 2005, a pour but de poursuivre l'action de transmission du métier de bottier initiée par Maurice Arnoult et de préserver l'esprit d'entraide et de solidarité insufflé par sa générosité pour que le métier de bottier demeure un patrimoine vivant. Afin de soutenir les actions de l'association l'Atelier de Maurice Arnoult, je vous propose de lui attribuer, pour 2022, une subvention d'un montant de 4.000 euros et à signer l'avenant de la convention pluriannuelle d'objectifs annexée.

L'association **PAGE(S)**, créée en 1997, a pour objet d'assurer la promotion du livre d'artiste et du livre illustré contemporain par la participation à des expositions nationales et internationales, l'organisation de salons, la publication de catalogues. L'association organise chaque année, deux salons internationaux qui représentent toutes les techniques artisanales utilisées par les éditeurs de livres rares. Ces salons constituent des rendez-vous attendus pour les collectionneurs qui apprécient ces rencontres avec les auteurs, artistes et éditeurs venus du monde entier (Belgique, Suisse, Allemagne, Italie, Canada). Cette année, le salon Page(s) a eu lieu le 26 et 27 mars 2022 à Bastille Design Center où 35 éditeurs ont présenté leurs livres d'artistes. Afin de soutenir cette initiative, je

vous propose d'attribuer à l'association PAGE(S) une subvention de 3.500 euros au titre de l'année 2022.

L'association **ParisPotier**, créée en 1995, a pour but de promouvoir les métiers de la céramique, dans toute leur diversité, au bénéfice d'un large public. L'association regroupe des potiers et céramistes professionnels résidant à Paris et en Ile-de-France. En 2022, les Journées de la Céramique vont célébrer leurs 25 ans sur la place St Sulpice, Paris 6eme, du 30 juin au 03 juillet. Une centaine de céramistes français et étrangers vont proposer leurs créations à un large public. Afin de soutenir cette opération, je vous propose de renouveler l'aide financière apportée à cette association en lui attribuant une subvention de 8.000 euros au titre de l'exercice 2022 et à signer l'avenant de la convention pluriannuelle d'objectifs annexée.

L'association **TERRAMICALES** créée en 2006, a pour but de promouvoir l'art de la céramique à travers des expositions, salons, démonstrations et ateliers. La 14e édition du Festival de la Céramique a eu lieu du 01 au 03 avril 2022. Afin de soutenir cette opération qui contribue à promouvoir les savoir-faire et la créativité des métiers d'art parisiens, je vous propose de renouveler l'aide financière apportée à cette association en lui attribuant une subvention de 3.000 euros au titre de l'exercice 2022.

L'association **UNIVERSAL LOVE** créée en 1995, a pour but de faire connaître et promouvoir les créations d'artisans et artistes adhérents à la démarche de développement durable (qualifiée d'éthique) à travers différentes manifestations. L'association lance le Triathlon de la mode éthique : Trois épreuves autour de la mode, du sport et de l'éducation, de 2022 à 2024, avec comme point d'orgue les Jeux olympiques de juillet 2024 à Paris. Afin de soutenir cette opération qui contribue à promouvoir les savoir-faire et la créativité des métiers d'art parisiens, je vous propose de renouveler l'aide financière apportée à cette association en lui attribuant une subvention de 7.000 euros au titre de l'exercice 2022.

L'association **Viaduc des Arts Paris**, créée en 1994, a vocation à regrouper les artisans et créateurs d'art exerçant au sein des 53 voûtes concernées avec pour objectif de développer, d'animer et de promouvoir ce lieu. Afin de soutenir les actions de l'association Viaduc des Arts Paris, qui contribue très favorablement à la mise en valeur des métiers d'art parisiens et à leur développement, je vous propose de lui attribuer, pour 2022, une subvention d'un montant de 7.000 euros et à signer l'avenant de la convention pluriannuelle d'objectifs annexée.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir délibérer.

La Maire de Paris